



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 321 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QU'**en 2013, le ministre de l'Éducation du Québec a accordé le financement à la Commission scolaire des Draveurs (CSD) pour la construction d'une nouvelle école dans le secteur Sud de Val-des-Monts pour répondre aux besoins des Montvalois et des citoyens de la zone blanche du Nord-Est de Gatineau et que Val-des-Monts s'est engagée à fournir gratuitement un terrain à la CSD;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun terrain ne permet de construire cette école dans la zone prévue dans l'actuel périmètre d'urbanisation du secteur Perkins, ce qui nous oblige à demander l'exclusion de la zone agricole d'un terrain à l'extérieur de ce périmètre afin de permettre la construction;

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux analyses des experts de la Municipalité et de la CSD, le Conseil municipal et la CSD ont unanimement convenu d'un terrain et qu'ils sont appuyés par la MRC des Collines-de-l'Outaouais et ses six autres municipalités constituantes;

**CONSIDÉRANT QUE** plus de 150 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école l'Équipage sont relocalisés à Gatineau, à plus de 20 km de leur école d'appartenance, ce qui requiert entre 1,5 et 3 heures de transport, chaque jour et que d'ici la rentrée scolaire 2017, plus de 270 élèves se retrouveront dans la même situation;

**CONSIDÉRANT QUE** les élèves Montvalois n'ont plus le temps d'attendre et que cette nouvelle école est cruciale pour leur avenir;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'adopter un décret ministériel pour exclure le terrain, sis au 687 chemin Fogarty de Val-des-Monts, de la zone agricole.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
**Stéphane Bergeron**  
**Député de Verchères**

24 mars 2016  
Date de signature de l'extrait